

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

☀ Téléthon à Bournezeau

Un programme riche et varié vous attend le **week-end du 30 novembre et 1er décembre** à l'occasion du Téléthon.

Commune et associations se mobilisent pour vous proposer différentes activités et vente au profit du Téléthon : course à pied, animations multisports, dictée, chorale, jeux de société, flash-mob, vente de gâteaux, bar à huîtres, etc...

Venez nombreux ! Ensemble, bâtissons notre Téléthon !

→ Retrouvez le programme complet sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#).

Consultation sur les enjeux de l'eau 💧 et les risques d'inondation Une consultation est lancée sur les projets d'enjeux du bassin Loire-Bretagne du 25 novembre 2024 jusqu'au 25 mai 2025.

Cette consultation concerne :

. le projet des « enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 et 2033 du bassin Loire-Bretagne » et son calendrier de travail,

. le projet des « question importantes (enjeux) et programme de travail pour la gestion des risques d'inondations du bassin Loire-Bretagne de 2028 à 2033 », son calendrier de travail, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la liste des territoires à risques importants d'inondation.

Cette consultation, entièrement numérique, intervient en application du code de l'environnement et vise à recueillir vos observations et propositions sur ces deux projets de documents.

Le lien ci-après permettent au public de donner son avis sur les projets de documents (attention, les formulaires ne seront opérationnels qu'à compter du 25 novembre) :

Pour le

public : <https://eau Loire Bretagne.limesurvey.net/ConsultationDuPublic2425>

→ Informations complémentaires sur le site de l'agence de l'eau Loire-Bretagne [en cliquant ici](#)

Lignes ferroviaires entre Saumur et Les Sables d'Olonne

Donnez votre avis sur la redynamisation des lignes ferroviaires sur votre territoire !

Dans le cadre d'une recherche, le Cerema vous invite à participer à un atelier d'échanges sur la ligne ferroviaire entre Saumur et Les Sables-d'Olonne, que

vous soyez usager du train ou non.

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Une rencontre est organisée le lundi 25 novembre, de 18h à 19h, à la salle du Mitan à Bournezeau. 


Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez également participez en ligne, [en cliquant ici](#)

Usagers des transports régionaux, on vous donne la parole !

Afin de renforcer la qualité de son service de transport et d'être à votre écoute, la Région vous propose de prendre la parole en participant à des comités de lignes. Tout au long de l'année les représentants de la Région des Pays de la Loire et d'Aléop vont à votre rencontre pour échanger autour de l'actualité du réseau et des projets à venir.

Une réunion du Comité de lignes «Sud Vendée» aura lieu le **jeudi 28 novembre** prochain, à 19h, à la Mothe-Achard (espace culturel George-Sand, place du général de Gaulle). Elle concerne les lignes ferroviaires et routières suivantes :

 Ligne 8 (fer) «Nantes <> La Roche-sur-Yon <> Les Sables d'Olonne»

 Ligne 9 (fer) «Nantes <> La Rochelle»

 Ligne 14 (fer) «La Roche-sur-Yon <> Bressuire»

 Lignes routières régulières interurbaines du réseau Aléop en Vendée.

⇒ Informations complémentaires et dossier de la réunion sur le [site Aléop de la Région Pays de la Loire](#)

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Lay Tonic : concours de belote

L'association Lay Tonic vous rappelle qu'elle organise un concours de belote, le **samedi 23 novembre 2024**, à la salle du bout du monde à St Vincent Puymaufrais.

Ouverture des portes à 19h30 pour un début de concours à 20h.

Un lot pour chaque participant. Bar et crêpes sur place.

Des nouveautés à la bibliothèque !

Venez les découvrir et profitez-en pour jeter un œil sur les nouveaux abonnements adultes :

« Mon jardin ma maison » et « échappées belles » et feuilleter la revue « Sciences et vie junior », une mine d'articles intéressants, pour ados mais pas que.

Et n'oubliez pas la dictée (pas d'appréhension ! Chacun corrige ses propres fautes!) proposée à 11h15 **samedi 30 novembre** à la salle de sports lors des manifestations pour le Téléthon, ainsi que des ventes de livres d'occasion.

On vous attend nombreux !

Bibliothèque : Club robotique Makey makey

Découverte du Makey Makey, le **samedi 14 décembre de 10h à 12h** à la bibliothèque de Bournezeau.

Faire de la musique avec des bananes par exemple ou autres activités drôles et ludiques...

A partir de 6 ans.

inscription conseillée

→ Retrouvez le programme complet sur le site internet <https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/>

Familles Rurales : inscriptions vacances de fin d'année

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous rappelle que la **date limite** pour inscrire votre(vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs lors des vacances de fin d'année est fixée au **1er décembre** (sur le portail familles).

En fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour, l'association décidera du maintien ou non de l'ouverture de la structure.

POUR RAPPEL

Conseil municipal du 12 novembre 2024

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 octobre dernier a été adopté lors de la séance du 12 novembre. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. **La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 12 novembre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).**

Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

Influenza aviaire niveau de risque IAHP "Élevé"

Compte-tenu de la dynamique forte et persistante de circulation du virus de l'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage en Europe et notamment chez les oiseaux empruntant les couloirs de migration traversant la France, **le ministère a décidé de passer au niveau de risque IAHP "Élevé" sur l'ensemble du territoire national** ([arrêté ministériel du 31 octobre 2024](#))

Par conséquent, les **mesures suivantes s'imposent désormais à tous les détenteurs d'élevages amateurs et de basses-cours** 🏠 du département :

- . Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- . Surveillance quotidienne des animaux
- . Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
- . Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- . Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- . Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- . Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- . Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- . Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

En cas de mortalité anormale, le détenteur contacte rapidement un vétérinaire qui jugera de la gravité de la situation.

! Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.

Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros !

→ Retrouvez des informations sur [le site de la Commune](#).

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏠 2 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr



[23/11/2024](#)
[Concours de belote](#)
[organisé par l'association Lay Tonic](#)



Samedi 30 Novembre - Salle Omnisports

10h30 à 17h : Des organisés par l'association des Citoyens et le club de

Voilà de Bournezeau, vente de gâteaux, gourmandises, Landeche

et café, vente de livres et objets. Atelier collage

de 15h à 17h : Parcours de course à pied organisé par le Club Athlétique

de Bournezeau

10h30 : Marche organisée par l'association des Seniors

11h30 à 13h : 100 à 150 m - randonnée multiports avec parcours

d'activités

11h30 : Dînette organisée par les amis de la bibliothèque

13h45 : Course organisée par le club de Tennis

15h : Jeu à table organisé par les Manœuvres

16h : Jeu de société organisé par le club de Tennis

19h à 20h : Quiz organisé par l'association de

Dinamisme

Dimanche 1er Décembre - Salle du Misan Verdéen

10h30 : Accueil des motards de la Gendarmerie pour une pause

café



INDICEMIL
MÉTÉO NOTRE TÉLÉTHON

BOURNEZEAU

[30/11/2024](#)
[Téléthon](#)
[organisé par la Commune et avec la participation des associations](#)



[05/12/2024](#)
[Cérémonie patriotique, hommage aux "Morts pour la France" Commune](#)
[organisée par UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais et la Commune](#)

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr
Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau

1 bis place des Papillons

(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)

85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>